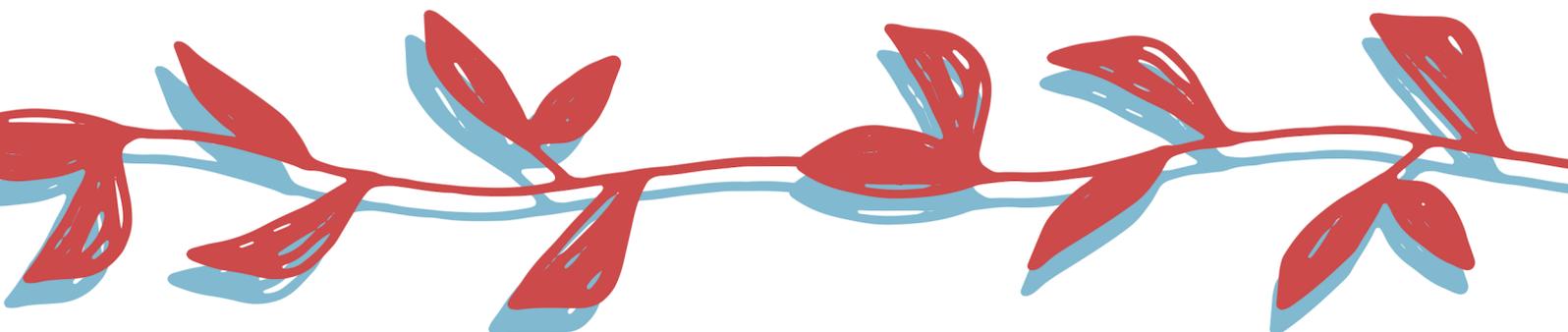


Objectif



Pour l'Emploi

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



**28**

années  
d'expériences

**6 000**

bénéficiaires  
accompagné.s

**100**

bénévoles

**75 000**

étudiant.e.s  
sensibilisé.e.s

**Objectif Pour l'Emploi (OPE)** favorise l'égalité des chances, depuis plus de 28 ans en accompagnant les choix **d'orientation** et **l'insertion professionnelle** des étudiant.es et demandeurs d'emploi.



Développer des réseaux auprès des publics éloignés de l'emploi et favoriser l'insertion grâce à un accompagnement personnalisé



Déconstruire les représentations et sensibiliser les jeunes générations aux métiers porteurs d'emplois et en quête de mixité professionnelle

Objectif Pour l'Emploi  
Vous informer sur les métiers,  
Vous accompagner vers l'emploi.



Objectif Pour l'Emploi  
Cité des entreprises  
66 avenue Jean Mermoz  
69008 Lyon



06 20 78 75 76



[arossi@objectifpouemploi.fr](mailto:arossi@objectifpouemploi.fr)

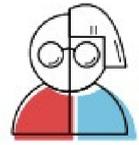
# CÔTÉ ORIENTATION



**Déconstruire les représentations et sensibiliser les jeunes générations aux métiers scientifiques, techniques et numériques.**



**PROMOUVOIR  
L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME**



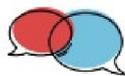
**FAVORISER  
LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE**

## **INGÉNIEURE ET TECHNICIENNE DE DEMAIN (ITD).**

Depuis 2002, ces interventions visent à promouvoir les métiers scientifiques, techniques et numériques et encourager la mixité professionnelle dans les collèges et lycées de la région AURA.



Déconstruction des stéréotypes liés au genre, promotion des métiers.



**Témoignages** de femmes ingénieures ou techniciennes et d'étudiantes.

**+75 000 élèves sensibilisés**

**ELL'O WEB**



LES FILLES OSENT LE NUMÉRIQUE

Semaines **d'initiation aux métiers numériques** réservées aux lycéennes pendant les vacances scolaires.



Ateliers techniques, ludiques, innovants pour découvrir les métiers numériques



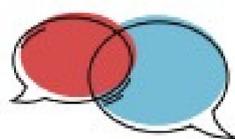
**Favoriser l'orientation** des filles dans les métiers du numérique et encourager la mixité professionnelle.

**+ 300 lycéennes initiées au numérique**

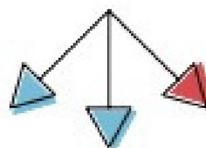
# CÔTÉ INSERTION



**Développer des réseaux auprès des publics éloignés de l'emploi et favoriser l'insertion grâce à un accompagnement personnalisé**



**TISSER DES LIENS**



**DÉVELOPPER SON RÉSEAU**

## **ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOIS**

OPE est expert depuis plus de 28 ans dans l'accompagnement de demandeurs d'emploi diplômés à partir de Bac +2. En tant que partenaire de la Métropole de Lyon, la majorité des demandeurs d'emploi accompagnés sont bénéficiaires du RSA.



**Expert** de l'insertion professionnelle depuis plus de 28 ans.

## **PARCOURS EMPLOI**

En partenariat avec la Métropole de Lyon, nous proposons à des demandeurs d'emploi diplômés (à partir de Bac +2), bénéficiaires du RSA, un accompagnement adapté à leurs besoins qui repose à la fois sur une dynamique collective et un suivi individuel renforcé. Il est un espace de formation, d'entraide, d'échange et re-dynamisation vers l'emploi.

**+ de 6 000**

**Personnes accompagnées vers l'emploi depuis 28 ans**

**60**

**Bénévoles**

40 parrains/marraines et 20 coachs

## **DIGIJOB**

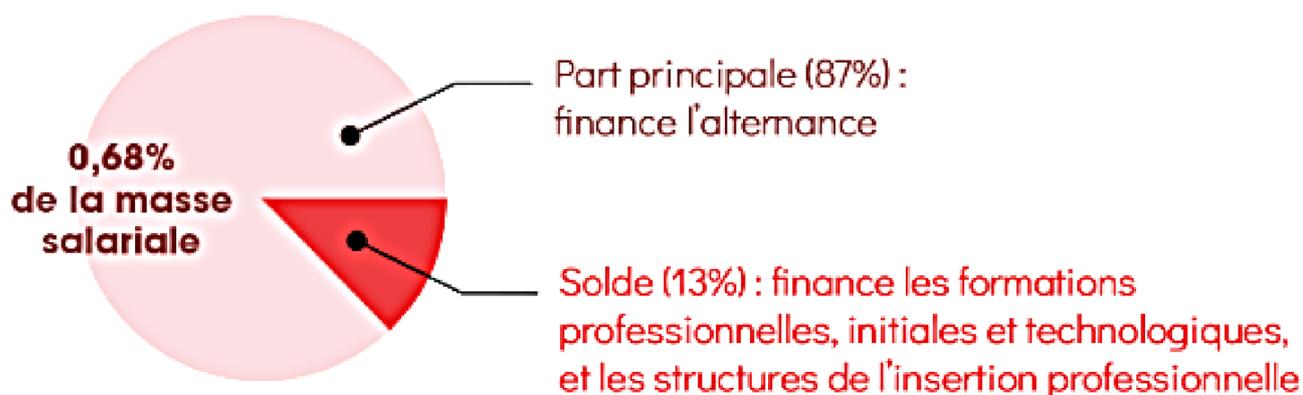
En partenariat avec la Métropole de Lyon, depuis 2017, nous proposons un accompagnement spécifique pour des demandeurs d'emploi en projet de reconversion professionnelle dans les métiers du numérique, pour la majorité (70%) bénéficiaires du RSA.

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Cette taxe correspond à un impôt français, calculé selon la masse salariale de votre entreprise au cours de l'année civile passée, qui permet le financement des dépenses liées à l'apprentissage et aux formations technologiques et professionnelles.

➔ **Taxe d'apprentissage due par les structures soumises à l'impôt sur les sociétés\***



*\*ne sont pas redevables du solde les entreprises de l'Alsace-Moselle*

### **Cette année, le mode d'attribution et de collecte de la taxe d'apprentissage change!**

En tant qu'associant œuvrant pour la promotion des métiers et l'insertion professionnelle, OPE est habilitée à percevoir le solde de la Taxe d'apprentissage. La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir librement la répartition et la cause que vous souhaitez soutenir!

En 2023, le paiement du solde de la taxe d'apprentissage ne se fait plus directement auprès des structures habilitées.

Les employeurs doivent maintenant se connecter **à la plateforme SOLTÉA gérée par la caisse des dépôts et consignations (CDC)** et désigner les structures qu'ils souhaitent soutenir dont OPE fait partie.

**La période de répartition pour les entreprises sur la plateforme s'effectuera  
du 25/05/2023 au 07/09/2023.**

# Comment verser le solde de votre taxe d'apprentissage ?

1

En 2023, les employeurs effectuent la déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09 % de la masse salariale 2022) auprès de l'Urssaf Caisse nationale et de la MSA sur la DSN d'avril 2023. Ces dernières versent ensuite les montants collectés à la Caisse des Dépôts.

Dates légales pour le règlement annuel du solde de la taxe d'apprentissage :

**5 mai 2023** : pour les entreprises de **plus de 50 salariés**

**15 mai 2023** : pour les entreprises de **moins de 50 salariés**

2

Une fois la DSN remplie, les employeurs doivent se connecter à la plateforme **SOLTéA** et désigner OPE pour le versement. Pour rappel, le solde de la TA=0,09% de votre masse salariale brute 2022.

Aucun versement au titre du solde de la taxe d'apprentissage ne peut être effectué directement aux établissements, tout se fera via SOLTéA **du 25/05 au 07/09/2023**.

**Comment retrouver OPE sur la plateforme SOTEA pour affecter le solde?**

Une fois connectée sur la plateforme SOLTéA, vous accédez à un moteur de recherche. La recherche peut s'effectuer:

- Par notre nom: **Objectif pour l'emploi des cadres en Rhône alpes**
- Par notre sigle: **OPE**
- Par notre Siret: **42093196600022**
- Par notre localisation: **Cité des entreprises- 66 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon**

**Une question ?**

 06 20 78 75 76

Merci d'écrire à :

 [arossi@objectifpouremploi.fr](mailto:arossi@objectifpouremploi.fr)

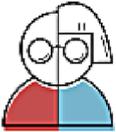
# POURQUOI SOUTENIR OPE



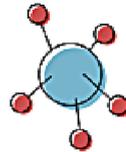
Favoriser l'orientation des jeunes collégiens et lycéens vers des métiers porteurs d'emploi



Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi fragilisés



Encourager la mixité professionnelle et la promotion des métiers scientifiques, techniques et numériques



Renforcer les liens entre l'école, les étudiant-es, les demandeurs d'emploi et l'entreprise

## IL NOUS FONT CONFIANCE

